



PROTOCOLE GÉNÉRAL DE LA BIBLIOTHÈQUE - COVID-19

HIVER 2022

1. Nous vous demandons de bien respecter les consignes sanitaires dans la bibliothèque. Le port du masque et le lavage des mains sont obligatoires avant de se présenter à la bibliothèque. Vous devez conserver votre masque en tout temps, même si vous êtes assis(e) dans la bibliothèque.
2. Les prêts sont toujours assujettis aux règlements de la bibliothèque, il faut donc impérativement présenter votre carte d'étudiant(e) pour obtenir les livres que vous voulez emprunter.
3. Si vous le désirez, vous pouvez préalablement faire la consultation des ouvrages disponibles à la bibliothèque et les réserver (10 maximum) en utilisant la base de données accessible via le site internet de l'ITF avant de venir chercher les ouvrages pour les consulter ou les emprunter. Nous vous demandons de bien faire votre choix et de ne pas réserver d'ouvrages que vous n'avez pas l'intention de prendre.
4. Aucune nourriture et aucun breuvage (même une bouteille d'eau) ne sont autorisés dans la bibliothèque.
5. Vous pouvez réserver une place d'étude dans la bibliothèque par courriel ou par téléphone. La réservation sera libérée si l'étudiant(e) qui a réservé une place ne s'est pas présenté(e) à l'heure de la réservation.
6. Seules trois personnes en même temps sont autorisées à circuler dans la bibliothèque (en plus de la bibliothécaire). L'étudiant(e) installé(e) à une place d'étude devra donc attendre qu'il y ait moins de trois personnes en circulation dans la bibliothèque pour pouvoir à son tour circuler librement, toujours en portant son masque.
7. Le lavage des mains à l'entrée et à la sortie de la bibliothèque est obligatoire et le maintien d'une distanciation de 2 mètres devra être respectée en tout temps. Les places d'étude sont aménagées pour respecter cette consigne de distanciation, il est donc interdit de changer les tables de disposition.

Votre bibliothécaire, Béatrice Fayt